

## **COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2011**

**ETAIENT PRESENTS :** Mmes et Mrs SALLIOU P. (Maire) - LE FOLL M. - DEREAT JY. DURAND A. – FREMONT L. - HENRY B. – THOMAS D. (Adjoints) - ANGER M.- BOULANGE F. - CREEL G. - GUENNIC MT. –JONET S. – LE BAIL J. - LE VEZOUET JP. - MABIN B. - MORICE Y.

**ABSENTS EXCUSES :**

M. LE GUILLOU G. qui donne pouvoir à M. DEREAT JY.  
Mme RINFRAY B. qui donne pouvoir à Mme DURAND A.

**ABSENTS :**

M. JACOB JL.  
Mlle MARTIN E.  
M. MORISSEAU M.

M. Loïc FREMONT a été nommé secrétaire de séance.

Avant de débiter la séance de conseil, M. Pierre SALLIOU évoque la mémoire du frère de Joël LE BAIL, décédé dernièrement. M. Joël LE BAIL remercie l'ensemble des personnes qui se sont associées à sa peine.

### **I Approbation du PV de la dernière séance**

M. Pierre SALLIOU demande s'il y a des remarques concernant le dernier conseil municipal. Aucune observation n'est formulée. A l'unanimité, le conseil municipal approuve le PV du conseil du 18 Juillet 2011.

### **II Décisions modificatives budget primitif 2011**

M. Marcel LE FOLL indique qu'il est nécessaire de procéder à 2 modifications comptables. Pour tenir compte de la reprise de l'ancien tracteur au service technique, il est nécessaire de prévoir des crédits supplémentaires à l'article 21571. M. Marcel LE FOLL explique que le paiement du nouveau tracteur était prévu en 2 fois. Or, pour simplifier les écritures comptables, le mandatement s'effectuera en une seule fois.

Suite à des annulations de titres sur l'exercice 2010, il faut provisionner le chapitre 67. Ainsi, une somme de 500 € va être créditée au chapitre 67.

A l'unanimité, le conseil municipal approuve ces 2 décisions modificatives.

### **III Transfert école de musique – convention attribution de compensation – Révision**

M. Loïc FREMONT explique que Guingamp Communauté a ré-examiné le transfert des charges lié au transfert de l'école de musique de Guingamp à Guingamp Communauté. En effet, il s'avère que les élèves inscrits à l'école de musique sont issus à 90 % du territoire de Guingamp. Or, Guingamp s'est vue retirer 64 255 € de l'attribution de compensation.

M. Pierre SALLIOU précise qu'à l'époque Guingamp avait accepté cette condition.

M. Loïc FREMONT signale que le nombre d'inscrits à l'école de musique a augmenté du fait du transfert à Guingamp Communauté.

A l'unanimité, le conseil municipal émet un avis favorable pour ré-attribuer cette somme à Guingamp.

M. Jean-Yves DEREAT évoque également l'intervention du dumiste dans les écoles. Du fait du transfert de l'école de musique, il craignait que le dumiste n'intervienne plus dans les écoles. Or, le fonctionnement reste inchangé.

#### **IV Taxes et produits irrécouvrables**

M. Marcel LE FOLL explique que la trésorerie de Guingamp est dans l'impossibilité de recouvrer des titres pour une valeur de 10.80 € A l'unanimité, le conseil municipal donne son accord pour l'admission en non-valeur de ces titres.

#### **V Marché Aménagement placette rue de la Fontaine**

M. Marcel LE FOLL explique qu'une consultation a eu lieu pour les travaux d'aménagement de la placette rue de la Fontaine, située près du nouveau cabinet de kinés. La commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 19 Septembre dernier.

4 propositions sont parvenues en Mairie :

- Armor TP – Paimpol
- Eurovia Bretagne
- Helary TP
- Entreprise PAILLARDON – Trégueux

L'Entreprise ARMOR TP de Paimpol étant la moins disante, la commission l'a retenue pour un montant de 25 155.08 €HT.

Mme Annick DURAND précise que le cabinet de kinés ouvrira en novembre. Elle souligne que M. PIATON et ses collaborateurs remercient la municipalité pour l'accompagnement du projet tant pour les démarches administratives que dans la réalisation des travaux.

A l'unanimité, le conseil municipal autorise le maire à signer tous les documents nécessaires pour ce marché.

#### **VI Convention honoraire aménagement parking rue Antoine Mazier, aménagement du carrefour rue de la Fontaine, avenue Pierre Loti et rue de l'Armor**

M. Marcel LE FOLL explique qu'une consultation a eu lieu en vue d'aménager des places de parking rue Antoine Mazier, et d'aménager le carrefour rue de la Fontaine, avenue Pierre Loti et rue de l'Armor. 2 propositions ont été reçues en mairie :

- A&T Ouest
- D2L

Pour ces 2 missions, les propositions sont les suivantes :

- 7 980 €HT pour D2L
- 7 500 €HT pour A&T OUEST

Le cabinet A&T OUEST ayant déjà réalisé les travaux de la Poterie, le conseil municipal, à l'unanimité, désigne cette société pour la réalisation de ces travaux.

M. Pierre SALLIOU précise qu'un giratoire est prévu au carrefour des rue de la Fontaine, de l'Armor et avenue Pierre Loti. Des places de parking sont prévues le long de la rue Antoine Mazier.

M. Jean-Yves DEREAT souligne que ces aménagements sont essentiels pour la sécurité.

M. Pierre SALLIOU évoque également la dangerosité du carrefour sur la rocade, en direction de St-Agathon. Le conseil Général propose d'araser le terre-plein au niveau du carrefour et refuse de limiter la vitesse. Pourtant, un accident mortel a eu lieu à cet endroit. Cette proposition est jugée largement insuffisante au regard de la dangerosité de ce carrefour et le conseil municipal à l'unanimité refuse d'assumer un tel aménagement.

M. Yves MORICE et M. Marcel LE FOLL rajoutent qu'il est nécessaire de publier cette information dans le bulletin communal.

## **VII Installation classée pour la protection de l'environnement – SCEA de la Lande (Lancien)**

M. Bernard HENRY explique que le Préfet a décidé de soumettre à enquête publique à la mairie de Pommerit-Le-Vicomte une demande de la SCEA de la Lande (Lancien) en vue de la restructuration d'un élevage porcin. M. Bernard HENRY précise qu'il s'agit d'une régularisation. En effet, à compter du 01 janvier 2012, les truies devront être en liberté.

A l'unanimité, le conseil municipal émet un avis favorable concernant cette demande, à la condition de respecter strictement les normes en vigueur.

## **VIII Mise en place tickets restaurants**

M. Bernard HENRY explique que suite à la commission du personnel qui s'est réunie le 21 septembre 2011, un avis favorable a été émis pour la délivrance de tickets restaurant au personnel communal.

Ainsi, cette mise en place serait effective à compter du 01 octobre. Le ticket restaurant aurait une valeur faciale de 2.50 € 50 % de la valeur sera à la charge de la collectivité, l'autre moitié à la charge de l'agent.

A l'unanimité, le conseil municipal émet un avis favorable pour la délivrance de tickets restaurant pour le personnel et décide de faire appel à la société : « Chèques déjeuners » pour la mise en place de ce système.

M. Pierre SALLIOU rajoute que la délivrance des tickets restaurant représentera un coût d'environ 3227 € par an. M. Bernard HENRY signale qu'un bilan sera effectué dans un an après sa mise en place. M. Marcel LE FOLL rajoute que la commune de Ploumagoar et Guingamp Communauté appliquent déjà ce système.

## **IX Questions diverses**

### **SICES**

M. Marcel LE FOLL explique que suite au décès de M. Patrick LE ROUX, il est nécessaire de le remplacer dans le cadre du SICES (Syndicat des Collèges). M. Pierre SALLIOU demande s'il y a des candidats. M. Jean-Yves DEREAT et M. Yves MORICE proposent leurs candidatures. M. Jean-Yves DEREAT s'étant désisté au profit de M. Yves MORICE, ce dernier est désigné à l'unanimité pour siéger au SICES.

M. Marcel LE FOLL précise qu'au 01 janvier 2012, la disparition du SICES était programmée. Or, le budget de fonctionnement vient d'être voté, avec interdiction d'effectuer des investissements. M. Marcel LE FOLL s'interroge sur le devenir de ce syndicat.

### **Motion banque alimentaire**

Mme Denise THOMAS demande qu'une motion soit votée en faveur du maintien de l'aide de l'Europe par rapport aux banques alimentaires. En effet, si l'Europe suspend son aide, au niveau départemental, ce serait 700 000 repas qui seraient supprimés.

A l'unanimité, le conseil municipal vote une motion en faveur du maintien de l'aide octroyée en faveur des banques alimentaires.

Mme Denise THOMAS rappelle qu'au niveau de PABU, 6 à 7 familles bénéficient de l'aide alimentaire.

### **Restos du cœur**

M. Pierre SALLIOU explique qu'il a été contacté par les Restos du cœur pour que la commune mette à leur disposition un véhicule pour chercher des colis à ST-BRIEUC. En effet, la commune de Guingamp ne veut plus mettre à disposition de cette association un véhicule pour se rendre à ST-BRIEUC. M. Pierre SALLIOU indique que la commune devrait aller à ST-BRIEUC 2 à 3 fois par an pour chercher les colis.

A l'unanimité, le conseil municipal donne son accord pour mettre à disposition un véhicule avec chauffeur pour aider les Restos du cœur.

### **Çà cartonne à PABU**

M. Pierre SALLIOU déclare qu'il a été contacté par M. Patrice BOGAS et Mme Solange BERTHO pour octroyer une subvention à l'association « Çà cartonne à PABU ». Cette subvention représenterait « une reconnaissance » pour cette association.

A l'unanimité, le conseil municipal décide d'accorder une subvention de 50 € à cette association, bien que certains conseillers précisent que cette association s'est séparée de l'Amicale Laïque pour des raisons fiscales.

## **X Informations**

### **AXEOBUS**

M. Loïc FREMONT fait le point sur le fonctionnement de ce service, qui a été inauguré le 17 septembre dernier, et mis en place le 19 septembre. L'accueil est très bon. M. Pierre SALLIOU précise que c'est un service très convivial. Mme Béatrice MABIN demande que les horaires soient notés dans le bulletin municipal.

### **Forum des élus**

M. Loïc FREMONT informe qu'un forum des élus aura lieu le 6 octobre prochain et convie l'ensemble des conseillers à cette réunion. Parmi les thèmes abordés : transport, pôle d'échange multimodal, ressourcerie, pôle jeunesse, skate parc..

De plus, M. Loïc FREMONT fait part que, dans le cadre de la mise en place des extensions de tri et du monoflux, Guingamp Communauté va procéder à la pose de stickers précisant les nouvelles consignes de tri vendredi 30 septembre. Une publication sera faite dans la presse afin d'informer les usagers.

### **Rentrée scolaire**

M. Jean-Yves DEREAT informe que 2 emplois CAE ont été créés :

- 1 à l'école du Bourg (Mme Christelle DUPONT)
- 1 à l'école du Croissant (Mme Guilaine BROCHEN)

Ces deux agents donnent entière satisfaction.

Les effectifs des 2 écoles sont stables, avec une légère baisse pour l'école bilingue. Le pot de rentrée aura lieu le 11 octobre prochain.

M. Pierre SALLIOU précise qu'en raison d'un mouvement de grève le 27 septembre, un service minimum est mis en place.

### **Travaux à l'école du Croissant**

M. Jean Yves DEREAT fait le point sur les travaux à l'école du Croissant, qui sont retardés à cause du plan de désamiantage. 39 prélèvements ont été effectués. Ainsi, le désamiantage va être plus coûteux que prévu. Les travaux d'agrandissement et de restructuration devraient commencer début 2012.

### **Point sur les divers travaux**

M. Marcel LE FOLL explique que des jeux pour enfants viennent d'être installés par les services techniques.

Des travaux de peinture au sol ont été réalisés par les services techniques. Dans un délai d'une semaine et demie, ils ont réalisé l'ensemble des marquages sur la commune.

M. Jean-Yves DEREAT informe des résultats obtenus par le cinémomètre. Ainsi, des vitesses de 100 km/h voire 110 km/h ont-elles été enregistrées. Mme MABIN demande qu'un radar soit installé pour sanctionner les contrevenants. M. Loïc FREMONT demande qu'au-delà de 80 km/ heure, l'affichage de la vitesse soit masqué, mais que la vitesse soit enregistrée par le cinémomètre. A l'unanimité, le conseil municipal approuve la proposition de M. Loïc FREMONT

### **AS PABU**

M. Joël LE BAIL informe que de nouvelles inscriptions ont été enregistrées au niveau du club. Un nouvel entraîneur a été nommé.

M. Pierre SALLIOU adresse ses remerciements à tous les bénévoles.

M. Marcel LE FOLL explique que dans le cadre du contrat de territoire, des vestiaires pourraient être construits au terrain de foot du Rucaër. Une rencontre avec le club doit avoir lieu le 29 septembre prochain.

### **Forum des associations**

M. Bernard HENRY fait part que le forum des associations a eu lieu le 10 septembre à PLOUMAGOAR. De nombreux visiteurs se sont déplacés. Mais, M. Bernard HENRY fait remarquer qu'il manquait de place.

M. Bernard HENRY précise qu'un concert est organisé le 2 octobre prochain avec la chorale ARPEGE à la salle des fêtes de Grâces au profit de l'Amicale Laïque.

### **Salon des Maires**

M. Pierre SALLIOU informe que le salon des maires aura lieu les 22, 23, et 24 novembre prochain et demande si des conseillers sont intéressés par cette manifestation. M. Loïc FREMONT, Mme Denise THOMAS, Mme Sylvie JONET, Mme Marie-Thérèse GUENNIC, Mme Françoise BOULANGER seraient susceptibles d'y participer.

### **Fleurissement**

Mme Martine ANGER informe que PABU a obtenu le 1<sup>er</sup> prix au niveau de Terres d'Armor, et le 2<sup>e</sup> prix au niveau départemental. La réception pour les lauréats du concours des maisons fleuries sera organisée le 19 novembre prochain.

M. Pierre SALLIOU adresse ses félicitations aux services techniques dans le cadre du fleurissement de la commune.

### **Bilan journées du patrimoine**

M. Pierre SALLIOU déclare que les journaux n'ont valorisé que la commune de Guingamp. M. Loïc FREMONT rajoute qu'il est nécessaire d'organiser des animations pour attirer le public, et qu'il est nécessaire d'y penser dès le début de l'année.

## **Subvention séjour à Ouessant pour les élèves de l'école du bourg**

M. Pierre SALLIOU informe qu'un accord a été donné par le bureau municipal pour octroyer une subvention de 878 € à l'école du bourg pour un séjour organisé à Ouessant pour les classes de CE2, CM1 et CM2.

M. Loïc FREMONT fait part que le vidéoprojecteur installé à la salle des fêtes est opérationnel. Un système de cautions va être mis prochainement en place pour le prêt de cet appareil.

M. Marcel LE FOLL informe que jeudi 29 septembre a lieu une réunion de la commission travaux et sécurité concernant le diagnostic accessibilité établi par le cabinet Quali Consult.

Mme Annick DURAND fait part que les travaux concernant les futurs bâtiments HLM situés au bourg vont être retardés du fait d'un appel d'offres infructueux.

M. Yves MORICE demande des précisions par rapport à 2 points : décharge située dans un chemin communal, et la résidence de tourisme.

M. Pierre SALLIOU répond qu'en ce qui concerne la décharge, la personne s'est engagée à débarrasser les déchets d'ici fin octobre.

En ce qui concerne la résidence de tourisme, M. Marcel LE FOLL explique que le promoteur attend l'accord du prêt.

M. Pierre SALLIOU informe qu'il a contacté l'ADAPEI pour étudier le devenir d'un terrain cédé à cette association, terrain situé au Rucæër. Une rencontre est prévue prochainement.

## **Réforme territoriale**

M. Pierre SALLIOU évoque la création de la commune nouvelle et déclare son opposition à cette nouvelle entité. En effet, actuellement sur le territoire de Guingamp Communauté, il y a 126 conseillers. La commune nouvelle ne comporterait que 32 conseillers. Il rajoute qu'aucune décision ne devra être actée avant les échéances électorales de 2014. De plus, avant de créer une commune nouvelle, il faudrait envisager la fusion des communautés de communes.

M. Loïc FREMONT déclare qu'il est plutôt favorable à la commune nouvelle à l'horizon 2014. En effet, si les communes ne parviennent pas à se regrouper, le secteur de Guingamp ne pèsera pas lourd sur le plan économique par rapport à Lannion et à St-Brieuc...

M. Pierre SALLIOU fait part qu'une réunion bilan de mi-mandat aura lieu le 4 novembre à 18H30 à la salle des fêtes.